

# **Le Crédit Rural de Guinée vu par ses acteurs : l'exemple d'une collaboration fructueuse entre chercheurs et praticiens**

BIM n° 133 - 25 septembre 2001  
Anne-Claude CREUSOT

*Le BIM d'aujourd'hui nous est proposé par Dominique Gentil et François Doligez de l'IRAM (Institut de Recherches et d'Application des Méthodes de développement, Paris). Il s'agit de la présentation d'une étude socio-anthropologique menée au sein du Crédit Rural de Guinée, Institution de microfinance guinéenne. Ce travail, réalisé à l'initiative conjointe du CRG et de l'IRAM, est un exemple de collaboration fructueuse entre chercheurs et praticiens. Ce genre de collaboration réussie est suffisamment rare pour que cela mérite qu'on s'y attarde.*

## **Les origines de cette étude**

La fracture qui sépare les chercheurs des praticiens et leur difficulté à communiquer les uns avec les autres est un débat récurrent depuis une dizaine d'années, au moins en France.

Dans le domaine de la microfinance, les praticiens ont trop souvent tendance à ne considérer que les aspects techniques, à sélectionner seulement les informations positives ou à ne regarder que le fonctionnement des caisses. Un regard extérieur de chercheur permet de resituer la caisse comme une innovation parmi d'autres, rentrant dans l'ensemble des dynamiques sociales qui restent prépondérantes. Il montre les liaisons entre le technique, l'économique, le politique et le social. Il prend en compte les avis divergents des différents acteurs concernés.

Le Crédit Rural de Guinée, se trouvant à une phase charnière d'institutionnalisation, a demandé à une équipe de socio-anthropologues guinéens, avec l'appui d'un socio-anthropologue français d'apporter cette vision externe. L'étude a duré au total un an (juin 1999 - juin 2000), depuis la phase de préparation et de test des grilles d'entretien, jusqu'au séminaire final de restitution.

Les résultats de cette étude ont déjà été publiés et discutés dans un rapport de synthèse intitulé « Le Crédit rural de Guinée vu par ses acteurs. L'étude socio-anthropologique comme outil de changement institutionnel », et écrit par Kéfing Condé, Stéphane Bouju et Dominique Gentil dans la Collection Etudes & Travaux, co-édition GRET-CRG-IRAM, (Paris, juillet 2001, 95 p).

Cette étude peut être commandée auprès du Gret, à l'adresse suivante : [librairie@gret.org](mailto:librairie@gret.org).

## **Les objectifs de cette étude**

En 99, le Crédit Rural de Guinée, après 10 années de fonctionnement se trouve confronté à certains problèmes concrets :

- > Retards de remboursement, qui même s'ils restent dans des limites raisonnables dans le contexte guinéen (de l'ordre de 10 %, 3 mois après l'échéance), remettent en cause le principe de la caution solidaire.
- > Equilibre des pouvoirs dans la gestion des caisses locales difficile à atteindre entre agents de crédits salariés et représentants des emprunteurs-associés. Après des périodes où la totalité des pouvoirs était aux mains des salariés puis une période « mutualiste » (où les associés avaient en principe une voix prépondérante) il est tenté début 99, une voie médiane « la gestion en commun » avec répartition des rôles, collaboration et exercice partagé du pouvoir. Il est donc important de voir comment se pratique ce nouvel équilibre sur le terrain.

## **La méthodologie employée**

La recherche a concerné quatre caisses, Banian, Kamsar, Koundara et Gouecké, situées dans chacune des régions naturelles de la Guinée. Elle a privilégié une approche qualitative avec des entretiens semi-directifs approfondis, en général en plusieurs passages, auprès d'un nombre limité d'informateurs (149 personnes).

Ces entretiens individuels ont été complétés par quelques réunions collectives et une restitution systématique des résultats dans les caisses, ce qui permet un contrôle des interprétations et parfois de nouvelles informations.

## **Les Principaux résultats**

### *Perception de la caisse*

Après une longue histoire de plus de dix ans, marquée par de nombreuses évolutions, la caisse est perçue maintenant par les populations comme une structure de crédit qui appartient à l'environnement économique et social des zones qu'elle couvre. Contrairement à l'esprit d'opportunité à saisir (effets d'aubaine des projets) qui avait prévalu pour les jeunes adhésions, le CRG est aujourd'hui compris par les associés et les salariés comme une institution de crédit qui leur a rendu d'importants services. Pour l'exprimer, les populations se réfèrent aux périodes d'avant la mise en place de la caisse, c'est à dire au moment où elles empruntaient de l'argent et autres ressources à des taux élevés (environ 10 % par mois) auprès des usuriers.

Contrairement à certaines autorités politiques, techniciens et ONG, le taux de crédit pratiqué (2,5 % par mois dans majorité des cas) ne fait pas l'objet de débats pour les associés : seules deux personnes sur 149 enquêtés (et il s'agit de deux agents du développement rural) ont critiqué ce taux. Les emprunteurs sont principalement intéressés par la possibilité d'obtenir du crédit et comparent très favorablement le taux du CRG avec celui des usuriers.

La distribution des crédits (sept milliards par an actuellement) favorise une circulation monétaire importante, qui va principalement dans les activités de production et de commercialisation. Les emprunts au titre du crédit agricole sont utilisés pour financer les travaux de défrichage, de labour, d'achats de semences et d'intrants, de repiquage, de location de tracteur, d'achat d'instruments de pêche et autres instruments aratoires.

Les bénéficiaires des crédits sont utilisés principalement pour l'amélioration des conditions de vie (alimentation, santé, éducation, équipement, habitat) ou sont réinvestis dans les activités économiques (extension, diversification). Ceux qui n'empruntent pas directement à la caisse reçoivent cependant des effets indirects, appelés par certains «la deuxième distribution». Ils sont engagés par les emprunteurs ou emprunteuses pour le travail agricole et bénéficient également des améliorations des circuits de commercialisation (achat des produits directement dans les villages avec des gens qu'ils connaissent plutôt que revente aléatoire en ville).

### *Complexité de la caution solidaire*

Avant la recherche, le CRG était surtout sensible aux effets pervers de la caution solidaire. L'hypothèse était qu'il faudrait sans doute l'abandonner, après deux ou trois ans de fonctionnement des groupes, après que ceux-ci aient permis une meilleure sélection des emprunteurs au départ. La recherche montre la complexité de la question et fait une typologie des groupes dont certains ont réussi ou se sont reconstitués autour d'un noyau stable. Les principes de la caution solidaire ne sont pas remis en cause alors que ces modalités d'application le sont. L'une des recommandations de l'étude est l'ouverture d'un large débat dans les caisses pour en revoir les modalités et pour discuter de garanties complémentaires.

### *Une évolution encore fragile dans la gestion en commun élus/salariés*

Cette gestion en commun a été instaurée début 99, alors que l'étude a commencé mi-99, donc il est difficile de tirer des conclusions. Cependant les principaux enseignements sur ce point sont les suivants. En dépit des discussions approfondies de la phase expérimentale (89-90), du démarrage du mutualisme depuis 1993 et des nouvelles orientations de la gestion en commun, les rapports entre agents et élus, représentant les salariés, restent encore asymétriques. L'essentiel des décisions reste pris par le siège du CRG et par les agents. Ceux-ci perçoivent leur participation au sein du CRG comme un appui aux populations pauvres, ou se cantonne dans une approche intériorisant la dépendance des associés. Ces derniers restent le plus souvent au niveau des doléances ou des suggestions.

Il faut tenir compte des pesanteurs du passé, aussi bien chez les associés que chez les agents, pour bien comprendre certaines réticences et certaines lenteurs dans les modifications de comportements.

Seul le temps et la mobilité des agents d'une caisse à l'autre, permettra aux nouveaux installés de construire un nouveau mode relationnel avec les associés. La pesanteur du passé permet difficilement aux acteurs ayant structuré leurs relations sur des modes dirigistes et peu participatifs de s'engager vers d'autres types de rapports. C'est donc petit à petit, par le biais des formations et des changements de mentalité que la gestion en commun deviendra une réalité. Mais il est évident que c'est un processus long sur le chemin duquel, peut être, tous les agents ne sont pas capables, ou prêts à s'engager.

*Les raisons de cette collaboration fructueuse entre chercheurs et praticiens*

La collaboration a pu être fructueuse en raison sans doute de la combinaison de plusieurs facteurs :

- > Une demande explicite et relativement restreinte du CRG : comment fonctionnent les groupes solidaires, comment se passe le jeu d'acteurs dans la gestion en commun des caisses.
- > Une relation dans la durée (1 an)
- > L'engagement direct du chercheur guinéen senior dans les enquêtes
- > Une collaboration régulière à chaque étape avec le CRG : choix des caisses, lecture critique des rapports d'étapes, demandes d'éclaircissement et d'investigations complémentaires sur certains points Une volonté de la part des chercheurs de restituer leurs résultats (dans chaque caisse, avec les cadres du CRG et au cours d'un séminaire final)
- > Une recherche centrée sur la demande des praticiens et non pas comme simple support à d'autres objectifs Une complicité sans complaisance et une grande complémentarité entre les trois chercheurs et les praticiens.